

Expression des groupes du Conseil municipal

Ste Geneviève Avant Tout

En tout premier lieu, nous vous souhaitons une bonne année et surtout une très bonne santé pour vous-mêmes et vos proches. Que vos rêves se réalisent et que la réalité soit en adéquation avec ceux-ci.

Nous aimerions en rester là, malheureusement les choses de la vie politique et économique sont un peu différentes et l'année ne va pas être aussi bonne que l'on pourrait le souhaiter.

Le pouvoir d'achat va être fort entamé : les tarifs qui augmentent en particulier ceux concernant la santé : forfait hospitalier, baisse des remboursements des médicaments, augmentation des mutuelles à qui on a fait payer une partie des vaccins contre la grippe, mais qui ne vont pas servir, etc.

La suppression de la taxe professionnelle, les diminutions de crédit et autres transferts de charges vont nous obliger pour la première fois depuis 4 ans à augmenter les taux d'imposition. Si en plus la réforme des collectivités territoriales est votée, ce qui n'est peut-être pas encore fait, car même à droite il n'y a pas de consensus, le service public pourra difficilement assurer ses missions qui dès lors le seront – si elles sont rentables – par le privé. C'est le but recherché car les deux réformes sont liées et cela aboutira à créer encore plus d'exclusion.

Fort heureusement pour l'instant, il y a encore des possibilités d'avoir d'importantes subventions en particulier grâce au Conseil Général et cela va nous permettre de remodeler la salle Gérard Philipe et doter ainsi notre ville d'une vraie salle de spectacle avec gradins, tout en gardant la possibilité d'utilisations festives, culturelles ou associatives. Après quelques mois de travaux, nous pourrons, dès le début de l'année prochaine, en profiter.

Alors vive l'année 2010 et puis aussi ... 2011.

Pour Sainte Geneviève Avant Tout
Daniel Bouchon

Union de la Droite Génovéfaine

En ce début d'année, toute l'équipe de l'Union de la Droite Génovéfaine vous souhaite à toutes et à tous, le meilleur pour cette année 2010.

Cette année sera cruciale pour les collectivités territoriales avec des réformes déjà engagées en 2009 notamment la Taxe professionnelle et qui aura un impact direct sur les finances de la ville et de l'Agglomération du Val d'Orge. Si tous les élus, de gauche comme de droite sont inquiets de cette réforme, ne doutons pas quelle sera juste et faite dans l'intérêt des citoyens. Cette réforme sera complète avec la remise à plat du « mille-feuille » territorial entre le Conseil général et le Conseil régional. Les compétences seront clairement définies.

La majorité a anticipé une éventuelle baisse de ses revenus en 2011 en augmentant dès cette année les impôts des Génovéfains de 7,7 % (taxe d'habitation et foncière). Cette hausse intervient dans une période difficile pour les habitants de notre ville. Nous nous sommes donc naturellement opposés à cette augmentation !

Enfin notre équipe sera cette année toujours à vos côtés pour vous représenter, pour vous aider. Tous les sujets qui vous concernent : l'éducation, le stationnement, la sécurité, l'environnement, le commerce local, mais aussi la vie associative sont nos priorités.

Nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour 2010.

Charles Fréalle, Patricia Bartoli
Union de la Droite Génovéfaine

www.uniondeladroitegenovefaine.fr

Ste Geneviève Autrement

Rappel à la loi - augmentation des impôts

La presse nous a abondamment parlé, surtout en Essonne, de « rappel à la loi ». De quoi s'agit-il ?

« Le rappel à la loi est une possibilité offerte au parquet, en cas d'infraction de faible gravité, de faire prendre conscience, à l'auteur de l'infraction, qu'il a commis un acte illégal, pour éviter qu'il ne récidive ».

Le « rappel à la loi » est pratiqué par exemple envers un jeune gars qui a arraché son sac à une vieille dame. Le procureur le convoque avec solennité dans son bureau, lui « passe un savon » paternel et lui rappelle que, pour faire un bon Français, il faut respecter la loi.

Il n'y a pas de condamnation ; mais il y a une faute. Il arrive que celui qui a fait l'objet d'un rappel à loi, lorsqu'il revient dans son quartier, joue le fraude et « roule les mécaniques » en disant qu'il est innocenté. C'est inexact. Non seulement il n'est plus présumé innocent, mais encore il est coupable. Il en est ainsi pour toute personne en cause, quel que soit son statut social.

Les impôts communaux vont augmenter cette année de près de 10 % (7,7 % en plus de l'inflation). Pourquoi ? Si la Communauté d'agglomération (CAVO) avait reversé à la commune sa part de l'augmentation de la taxe professionnelle, les impôts de la commune auraient pu diminuer. Mais la CAVO décide ses dépenses et c'est le conseil municipal qui augmente les impôts sur les ménages. La CAVO n'est pas sous le contrôle des électeurs-contribuables. Donc, elle dépense – beaucoup !

L'équipe de Ste Geneviève Autrement vous souhaite une très bonne année.

Henri Prévot

Notre site Internet : <http://pagesperso-orange.fr/sainte.genevieve.autrement/>

Démocratie Génovéfaine

Chères Génovéfaines, chers Génovéfains,

Je profite de cet espace pour souhaiter à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2010, pour qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité. Venant clôturer une année de cirque politico-médiatique, le Procureur de la République a annoncé récemment que M. Julien DRAY ne serait pas poursuivi devant le Tribunal Correctionnel. Mais la justice a relevé la « grande confusion et une absence de rigueur » dans la gestion des associations citées dans le dossier et a émis à l'encontre de notre député un rappel à la loi. Rappelons qu'aux termes du Code de procédure pénale, le « rappel à la loi » a pour objet de faire comprendre à l'auteur d'une infraction, mineure, certes, la portée délictueuse de ses actes...

Sur un autre plan, la réforme de la taxe professionnelle engagée par le gouvernement faisant peser des incertitudes sur les modalités de financement des collectivités locales, le vote du budget de notre commune avait été différé jusqu'à ce mois de janvier. Le débat budgétaire a eu lieu lors du conseil municipal du 12 janvier 2010. La majorité municipale a décidé d'augmenter les impôts locaux de 7.73%. Il est certain que cette augmentation devenait inévitable, après des années de maîtrise de la fiscalité. Néanmoins cette augmentation constituera, en cette période de crise une bien mauvaise surprise pour les Génovéfains. Par ailleurs, sur les prochaines années, la dépense d'investissements prioritaire sera la rénovation de la salle Gérard Philipe. Cette réhabilitation est nécessaire, mais le coût du projet retenu (4.5 M €, dont 2.3 M€ à la charge de la commune) pèsera, et retardera nécessairement les autres investissements utiles aux Génovéfains.

Florence Pouch

www.democratie-genovefaine.net